

En présence au Québec, auprès de clients situés au Québec :

Par exemple :

- *Vous vous déplacez temporairement au Québec et souhaitez offrir des services à un client situé au Québec;*
- *Vous souhaitez offrir un service qui n'est pas autrement ou difficilement offert au Québec (ex: services en anglais à une clientèle autochtone sur une réserve, service ultraspécialisé);*
- *Vous participez à un colloque, une conférence, un projet de recherche ou autre au Québec;*
- *Vous faites un stage au Québec qui n'est pas visé par le **Règlement sur les activités professionnelles qui peuvent être exercées par des personnes autres que des ergothérapeutes.***